



UIMM

PÔLE FORMATION
Rouen-Dieppe

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Sécurité des Entreprises Extérieures – Niveau 1

Habilitations des salariés des entreprises extérieures aux risques des industries



Durée : 7 heures
(1 journée de formation)



Nombre de participants : 15

■ PUBLIC

Personnel d'exécution.

■ PRÉREQUIS

Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler).

■ MODALITES PEDAGOGIQUES :

Méthode : Participative, mise en situation, exercices de groupes.

Moyens : Salle de formation équipée (vidéoprojecteur, diaporama pédagogique, livret de stage).

Formateur : Formateur certifié ANFAS

■ LIEU :

Pôle Formation UIMM Rouen-Dieppe
26 Rue Alfred Kastler 76130 Mt St Aignan

■ CERTIFICATION :

Une ATTESTATION de fin de formation est remise en fin de parcours sous réserve de réussite au test d'évaluation.

Sa validité est de 3 ans.

■ OBJECTIFS

- Appréhender le contexte particulier que constitue l'intervention sur site industriel.
- Comprendre les risques induits par la présence simultanée de plusieurs entreprises.
- Comprendre le contenu et l'intérêt du plan de prévention et des procédures associées.
- Savoir réagir en cas de situations dégradées, d'incidents notables et d'accidents.
- Intégrer la nécessité vitale d'un comportement responsable en matière de sécurité et du respect des procédures et consignes et acquérir une culture sécurité.

■ COMPETENCES VISEES

- Identifier les dangers et réagir aux risques liés à la coactivité.
- Réagir face à une évolution de sa situation de travail.
- Appliquer les règles/consignes et les mesures de prévention.
- Exercer son droit d'alerte et de retrait si nécessaire.

■ PROGRAMME

1. Contexte et enjeux de la Sécurité :

- Notions de danger, d'exposition, de risques, de prévention et de protection.
- Statistiques récentes sur les accidents de travail, de trajet et les maladies professionnelles.
- Les conséquences humaines, matérielles et économiques d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.
- Le rôle et la responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail.

2. Les risques et les moyens de prévention / protection.

3. Organisation de la prévention lors des interventions.

- L'analyse de risques, le mode opératoire, le plan de prévention.
- Les autorisations de travail, les différents permis, les consignes et les modes opératoires.
- Consignation et déconsignation.

4. Rôles et responsabilités du titulaire d'un certificat de Niveau 1 :

- L'obligation de respecter les documents de travaux.
- La conduite à tenir en cas de situation dégradée, la définition des actions correctives et la révision de l'analyse des risques.
- Le droit de retrait devant un danger grave et imminent.
- Les conséquences du non-respect des procédures et consignes et de la non-qualité du travail.

NOTE : Programme de formation répondant aux exigences du référentiel ANFAS et DT40 v8.

MODALITES D'EVALUATIONS :

L'évaluation des compétences professionnelles visées est effectuée par la réalisation d'un test de type Questions à Choix Multiples (QCM)

DOMAINES D'EMPLOI :

La qualification Niveau 1 permet aux salariés d'une entreprise intervenante (travaux, maintenance externalisée, contrôles...), d'intervenir sur des sites de tous types d'activités présentant un risque chimique sous la responsabilité d'un personnel qualifié Niveau 2.

Tarifs et Financements :

A partir de 80 € HT – Nous consulter

Contacts :

Tél : 02.32.19.55.00

contact@formation-industries-rouen-dieppe.fr



Conformément aux engagements pris par le Pôle formation UIMM Rouen-Dieppe en faveur de l'accueil et de l'intégration des personnes en situation de handicap, nous nous assurons de votre accessibilité